



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VIENNE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°86-2019-014

PUBLIÉ LE 5 FÉVRIER 2019

# Sommaire

## **DDFIP Poitiers**

- 86-2019-02-01-006 - Délégation signature aux resp. du pilotage, gestion RH et moyens, gestion fiscale et à leurs adjoints (2 pages) Page 3
- 86-2019-02-01-007 - Délégation signature aux responsables du pilotage, de la gestion des RH et moyens, de la gestion fiscale et à leurs adjoints (2 pages) Page 6
- 86-2019-02-01-008 - Subdélégation pour communication aux Collectivités territoriales et EPCI (2 pages) Page 9
- 86-2019-02-01-009 - Subdélégation signature matière domaniale (4 pages) Page 12

## **DDT 86**

- 86-2019-02-04-003 - fixant la liste des terrains à retirer du territoire de l'ACCA de Curçay sur Dive (4 pages) Page 17
- 86-2019-02-04-004 - fixant la liste des terrains à retirer du territoire de l'ACCA de Nouaillé-Maupertuis (4 pages) Page 22
- 86-2019-01-11-003 - RD 86 2019 00002 concernant la réfection de pont à la Renaudrie commune de Pressac, rivière du Clain (4 pages) Page 27

## **Direction départementale des territoires**

- 86-2019-02-01-005 - Arrêté n° 2019-DDT-39 du 1er février 2019 désignant les membres du comité technique de la direction départementale des territoires de la Vienne (2 pages) Page 32

## **DRFIP**

- 86-2019-02-04-002 - Subdélégation ordonnancement secondaire 04 02 2019 (4 pages) Page 35

## **Préfecture de la Vienne**

- 86-2019-01-31-004 - ARRETE 2019-CAB-026 annule et remplace l'ARRETE 2019-CAB-010 Médaille d'honneur régionale, départementale et communale - Promotion du 1er janvier 2019 (18 pages) Page 40
- 86-2019-02-01-010 - Arrêté N° 2019-DRHM-02 portant composition du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) de la préfecture de la Vienne (2 pages) Page 59
- 86-2019-02-04-001 - Arrêté n° 2019-SG-DCPPAT-005 portant modification de la composition de la commission de surendettement des particuliers (3 pages) Page 62

DDFIP Poitiers

86-2019-02-01-006

Délégation signature aux resp.du pilotage, gestion RH et  
moyens, gestion fiscale et à leurs adjoints

*Délégation de signature .*

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

Poitiers, le 1<sup>er</sup> février 2019

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DE LA VIENNE

11 RUE RIFFAULT  
B.P. 549  
86020 POITIERS CEDEX

**Décision de délégation de signature aux responsables du pilotage, de la gestion des ressources humaines et des moyens, de la gestion fiscale et à leurs adjoints**

Le Directeur départemental des finances publiques de la Vienne,

**Vu** le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions transitoires relatives à la Direction générale des finances publiques ;

**Vu** le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la Direction générale des finances publiques ;

**Vu** le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

**Vu** le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des finances publiques ;

**Vu** le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

**Vu** le décret du Président de la république en date du 6 juin 2016 portant nomination de **M. Gérard PERRIN**, administrateur général des finances publiques en qualité de directeur départemental des finances publiques de la Vienne ;

**Vu** le décret du 17 décembre 2015 portant diverses mesures d'organisation et de fonctionnement dans les régions de l'administration territoriale de l'Etat et de commissions administratives ;



**Décide :**

**Article 1** : Délégation de signature est donnée aux cadres supérieurs énumérés ci-après, à l'effet de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions et de signer, seuls ou concurremment avec moi, sous réserve des dispositions de l'article 2 et des restrictions expressément prévues par la réglementation, tous les actes relatifs à ma gestion et aux affaires qui s'y rattachent.

Ils sont autorisés à agir en justice et effectuer des déclarations de créances :

M. Eric DERNE, Administrateur des Finances Publiques,

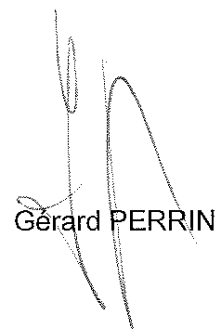
M. David MARTIN, Administrateur des Finances Publiques adjoint,

M. Jean-Luc NANOT, Administrateur des Finances Publiques adjoint.

Mme Régine PARCHEMIN, Administratrice des Finances Publiques adjointe,

**Article 2** – Sont exclus du champ de la présente délégation tous les actes afférents à l'exercice des missions exclusivement dévolues aux comptables publics par l'article 18 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012.

**Article 3** – La présente décision prend effet le 1<sup>er</sup> février 2019.  
Elle annule et remplace celle établie le 1<sup>er</sup> septembre 2017 et sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Vienne.



Gérard PERRIN

MINISTÈRE DE L'ACTION  
ET DES COMPTES PUBLICS

DDFIP Poitiers

86-2019-02-01-007

Délégation signature aux responsables du pilotage, de la  
gestion des RH et moyens, de la gestion fiscale et à leurs  
adjoints

*Délégation de signature \_*

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

Poitiers, le 1<sup>er</sup> février 2019

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DE LA VIENNE

11 RUE RIFFAULT  
B.P. 549  
86020 POITIERS CEDEX

**Décision de délégation de signature aux responsables du pilotage, de la gestion des ressources humaines et des moyens, de la gestion fiscale et à leurs adjoints**

Le Directeur départemental des finances publiques de la Vienne,

**Vu** le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions transitoires relatives à la Direction générale des finances publiques ;

**Vu** le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la Direction générale des finances publiques ;

**Vu** le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

**Vu** le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des finances publiques ;

**Vu** le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

**Vu** le décret du Président de la république en date du 6 juin 2016 portant nomination de **M. Gérard PERRIN**, administrateur général des finances publiques en qualité de directeur départemental des finances publiques de la Vienne ;

**Vu** le décret du 17 décembre 2015 portant diverses mesures d'organisation et de fonctionnement dans les régions de l'administration territoriale de l'Etat et de commissions administratives ;

**Décide :**

**Article 1** : Délégation générale de signature est donnée à :

M. Bruno MONTMUREAU, Administrateur des Finances Publiques,

Mme Christine LE JOLIF, Administratrice des Finances Publiques adjointe,

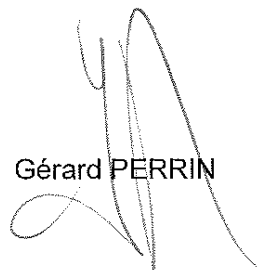
Mme Nathalie VIAULT, Administratrice des Finances Publiques adjointe

Ceux-ci reçoivent mandat de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions et de signer, seuls ou concurremment avec moi, tous les actes relatifs à ma gestion et aux affaires qui s'y rattachent, sous réserve des restrictions expressément prévues par la réglementation.

Ils sont autorisés à agir en justice et effectuer des déclarations de créances.

**Article 2** – La présente décision prend effet le 1<sup>er</sup> février 2019.

Elle annule et remplace celle établie le 1<sup>er</sup> juillet 2016 et sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Vienne.



Gérard PERRIN



MINISTÈRE DE L'ACTION  
ET DES COMPTES PUBLICS

DDFIP Poitiers

86-2019-02-01-008

Subdélégation pour communication aux Collectivités  
territoriales et EPCI

**LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES FINANCES  
PUBLIQUES DE LA VIENNE**

Vu l'arrêté préfectoral n°2017-SG-SCAADE-039 du 4 septembre 2017 donnant délégation au Directeur Départemental des Finances de la Vienne pour communiquer, chaque année, aux collectivités territoriales et aux EPCI à fiscalité propre les différents documents relatifs aux informations concernant les impôts locaux

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Subdélégation est donnée aux fonctionnaires de la Direction Départementale des Finances Publiques de la Vienne suivants :

- M. Eric DERNE Administrateur des finances publiques,
- Mme Nathalie VIAULT, Administratrice des finances publiques adjointe,
- Mme Geneviève LACOSTE, Inspectrice Divisionnaire des finances publiques,
- M. Stéphane GRANGEON, Inspecteur des finances publiques,
- M. Thierry PREVOSTEL, Contrôleur des finances publiques,

à l'effet de communiquer aux collectivités territoriales et aux EPCI à fiscalité propre les différents documents relatifs aux informations concernant les impôts locaux.

Article 2

L'arrêté précédent du 1er septembre 2018 est abrogé.

Article 3

Le présent arrêté prend effet au 1er février 2019 et sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Vienne.

Fait à Poitiers, le 1<sup>er</sup> février 2019



Gérard PERRIN



DDFIP Poitiers

86-2019-02-01-009

Subdélégation signature matière domaniale

*Subdélégation signature matière domaniale*





**DIRECTION GENERALE DES FINANCES  
PUBLIQUES**

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES  
FINANCES PUBLIQUES DE LA VIENNE  
11 RUE RIFFAULT  
BP 549  
86 020 POITIERS CEDEX**

**DÉCISION PORTANT SUBDÉLÉGATION DE SIGNATURE EN MATIÈRE DOMANIALE**

**Le Directeur départemental des finances publiques de la Vienne**

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des finances publiques.

Vu le décret du Président de la République en date du 6 juin 2016, portant nomination de M. Gérard PERRIN, en qualité de Directeur départemental des finances publiques de la Vienne ;

Vu l'arrêté de la Préfète de la Région Poitou-Charentes, Préfète de la Vienne, n° 2018 -SG-DCPPAT-05 du 6 février 2018 portant délégation de signature à **M. Gérard PERRIN**, Directeur départemental des finances publiques de la Vienne, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions et compétences, les décisions, contrats, conclusions, mémoires et, d'une façon plus générale, tous les actes, y compris les actes de procédure, se rapportant aux questions, affaires ou matières suivantes :

  
**MINISTÈRE DE L'ACTION  
ET DES COMPTES PUBLICS**

Numéro	Nature des attributions	Références
1	Toutes opérations se rapportant à la passation et à la signature au nom de l'Etat des actes de gestion, d'utilisation et de cession des biens domaniaux.	Art. L. 3212-2, R. 1111-2, R. 2123-2, R. 2123-8, R. 2222-1, R. 2222-6, R. 2222-9, R. 2222-15, R. 2222-24, R. 3211-3, R. 3211-4, R. 3211-6, R. 3211-7, R. 3211-25, R. 3211-26, R. 3211-39, R. 3211-44 R. 3212-1 du code général de la propriété des personnes publiques, art. A. 116 du code du domaine de l'Etat, art. R. 322-8-1 du code de l'environnement.
2	Passation au nom de l'Etat des actes d'acquisition, de prise en location d'immeubles et de droits immobiliers ou de fonds de commerce intéressant les services publics civils ou militaires de l'Etat.	Art. R. 1212-1 et R. 4111-8 du code général de la propriété des personnes publiques.
3	Autorisation d'incorporation au domaine public des biens du domaine privé de l'Etat.	Art. R. 2111-1 du code général de la propriété des personnes publiques.
4	Toutes opérations se rapportant à la passation et à la signature des conventions d'utilisation avec le service ou l'établissement utilisateur.	Art. R. 2313-3 et R. 4121-2 du code général de la propriété des personnes publiques.
5	Attribution des concessions de logements et passation des conventions d'occupation précaire avec astreinte.	Art. R. 2124-66, R. 2124-69, R. 2222-18 et R. 4121-3 du code général de la propriété des personnes publiques.
6	Instances domaniales de toute nature autres que celles qui se rapportent à l'assiette et au recouvrement des droits, redevances et produits domaniaux.	Art. R. 2331-1-1° et 2°, R. 2331-2, R. 2331-3, R. 2331-4, R. 2331-5, R. 2331-6, R. 3231-1, R. 3231-2 et R. 4111-11 du code général de la propriété des personnes publiques.
7	Au titre du « service foncier » : tous actes de procédures et toutes formalités relatifs aux acquisitions d'immeubles, de droits immobiliers ou de fonds de commerce poursuivies, soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation, à l'exclusion de ceux visés aux articles R. 1212-12 et R. 1212-13 du code général de la propriété des personnes publiques et aux articles 4 et 5 du décret n° 67-568 du 12 juillet 1967 relatif à la réalisation d'acquisitions foncières pour le compte des collectivités publiques dans certains départements.	Art. R. 1212-9 à R. 1212-11, R. 1212-14 et R. 1212-23 du code général de la propriété des personnes publiques. Art. 4 du décret n°2011-1612 du 22 novembre 2011 relatif aux première, deuxième, troisième et quatrième parties réglementaires du code général de la propriété des personnes publiques. Décret n° 67-568 du 12 juillet 1967.
	Dans les cas d'opérations poursuivies pour le compte des départements, de communes ou	Art. 59 du décret n° 2004-374 du 29 avril 2004.

	d'établissements publics dépendant de ces collectivités, signature de la convention conclue avec ces collectivités ou établissements en vue de l'accomplissement de ces opérations par les services de la direction générale des finances publiques.	
8	Dans le cadre de l'avis domanial enrichi, sur l'examen de conformité des projets immobiliers aux orientations de la politique immobilière de l'État.	Art. 42 II du décret n° 2004-374 du 29 avril 2004.

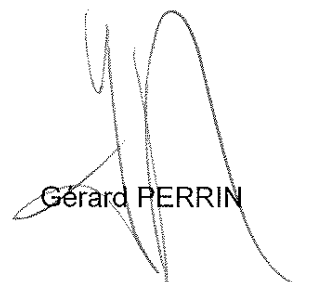
## DECIDE

**Article 1** – Délégation est donnée à **M. Bruno MONTMUREAU, M. Eric DERNE**, Administrateurs des finances publiques, **Mme Christine LE JOLIF**, Administratrice des finances publiques adjointe, ou, à défaut, à **Mme Florence COUTON**, Inspectrice divisionnaire des finances publiques, à l'effet de signer, au nom de la Préfète de la Vienne, tous actes, y compris les actes de procédure, se rapportant aux questions, affaires ou matières visées aux n° 1 à 9 ci-dessus.

**Article 2** – En cas d'absence ou d'empêchement des cadres supérieurs cités à l'article 1, délégation est donnée à **Mme Valérie SERVANT**, Inspectrice des finances publiques, à l'effet de signer, au nom de la Préfète de la Vienne, tous les actes, y compris les actes de procédure, se rapportant aux questions, affaires ou matières visées aux n° 1 et 5 ci-dessus ;

**Article 3** – La présente décision, qui annule celle du 9 février 2018, sera publiée au Recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Vienne.

Fait à Poitiers, le 1<sup>er</sup> février 2019



Gérard PERRIN



DDT 86

86-2019-02-04-003

fixant la liste des terrains à retirer du territoire de l'ACCA  
de Curçay sur Dive



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA VIENNE

Arrêté n° 2019 – DDT – 36

En date du 4 février 2019

Fixant la liste des terrains à retirer du territoire de l'association communale de chasse agréée de Curçay sur Dive

**Direction Départementale des Territoires  
de la Vienne**

Préfète de la Vienne  
Officier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

**Vu** le Code de l'environnement, notamment ses articles L 422-10 à L 422-20 et R 422-42 à R 422-61 ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 70-PG-091 du 8 juillet 1970 fixant la liste des terrains devant être soumis à l'action de l'association communale de chasse agréée (A.C.C.A.) de Curçay sur Dive ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 70/PG/158-14 du 29 septembre 1970 portant agrément de l'A.C.C.A. de Curçay sur Dive ;

**Vu** le décret du 9 août 2017 portant nomination de Madame Isabelle DILHAC Préfète de la Vienne ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 2018-SG-DCPPAT-017 du 27 avril 2018 donnant délégation de signature à Monsieur Eric SIGALAS, directeur départemental des territoires de la Vienne ;

**Vu** la décision n° 2018-DDT-40 du 3 octobre 2018 donnant délégation de signature aux agents de la direction départementale des territoires de la Vienne ;

**Vu** le courrier en date du 26 juillet 2018 par lequel M. Jean-Claude BOURRY, demeurant 2 Rue de la Gidelle 86120 Les Trois Moutiers, a sollicité le retrait de terres du territoire de l'A.C.C.A. de Curçay sur Dive ;

**Vu** les documents justificatifs produits à l'appui de la demande de retrait ;

**Vu** le courrier recommandé avec demande d'avis de réception en date du 5 novembre 2018 adressé à Monsieur Emmanuel LAMBEAU, président de l'A.C.C.A. de Curçay sur Dive ;

**Vu** le courrier recommandé avec demande d'avis de réception en date du 3 janvier 2019 par lequel le président de l'A.C.C.A. de Curçay sur Dive a fait part de ses observations sur le retrait demandé par M. Jean-Claude BOURRY ;

**Considérant** les articles L 422-10, L 422-13, L 422-18, R 422-52, R 422-53 du Code de l'environnement, prévoyant la possibilité pour le propriétaire de terrains d'un seul tenant d'une étendue supérieure au seuil d'opposition d'obtenir leur retrait de l'ACCA à l'expiration de chaque période de cinq ans avec un préavis de 6 mois ;

**Considérant** que dans le département de la Vienne, le seuil d'opposition est fixé à 40 hectares ;

**Considérant** que les parcelles 0C0409 0C0565 0D0124 0D0194 0D0196 0D0282 0D0283 0D0288 0D0289 0D0291 0D0294 0D0296 0D0297 0D0298 0D0299 0D0362 0D0518 0D0576 0D0758 0D0823 ZH0157 sont isolées ;

**Considérant** que, hormis les parcelles ci-dessus désignées, les parcelles appartenant à M. Jean-Claude BOURRY et à son épouse Mme Chantal BOURRY constituent un ensemble d'un seul tenant d'une superficie supérieure à 40 hectares ;

**Considérant** que les parcelles 0D0854 0D0858 0D0860 0D0862 appartenant en usufruit à Mme Marie-Madeleine RENARD et en nue propriété à Mme Chantal BOURRY et la parcelle 0D0856 appartenant en propre à Mme Chantal BOURRY ne peuvent être ajoutées aux terres attenantes dont le retrait est demandé par M. Jean-Claude BOURRY ;

### Arrête

**Article 1er** : Les parcelles ci-dessous désignées, d'une superficie totale de 83 ha 83 a 98 ca, font l'objet d'un retrait des territoires dévolus à l'association communale de chasse agréée de Curçay sur Dive :

Références cadastrales	Propriétaire
0D0214 0D0215 0D0216 0D0217 0D0218 0D0219 0D0220 0D0225 0D0226 0D0227 0D0228 0D0229 0D0230 0D0231 0D0232 0D0233 0D0234 0D0235 0D0236 0D0237 0D0238 0D0239 0D0240 0D0241 0D0242 0D0243 0D0244 0D0245 0D0246 0D0247 0D0248 0D0249 0D0250 0D0251 0D0252 0D0253 0D0255 0D0256 0D0258 0D0259 0D0260 0D0261 0D0262 0D0263 0D0264 0D0267 0D0270 0D0271 0D0272 0D0273 0D0274 0D0302 0D0303 0D0304 0D0307 0D0308 0D0309 0D0316 0D0319 0D0320 0D0321 0D0322 0D0323 0D0324 0D0325 0D0326 0D0327 0D0328 0D0330 0D0332 0D0335 0D0336 0D0337 0D0339 0D0366 0D0367 0D0368 0D0369 0D0370 0D0371 0D0372 0D0373	- M. Jean-Claude BOURRY - Mme Chantal BOURRY
0D0206 0D0207 0D0619 0D0621 0D0622	- M. Jean-Claude BOURRY

**Article 2** : Le retrait des parcelles désignées à l'article 1<sup>er</sup> prendra effet à compter du 29 septembre 2020.

**Article 3** : Le propriétaire ou le détenteur du droit de chasse est tenu de procéder à la signalisation du périmètre de son territoire matérialisant l'interdiction de chasser au moyen de pancartes portant la mention « chasse gardée » placées, pour le moins, à proximité de chaque point de passage vers le fonds concerné.

**Article 4** : Le propriétaire ou le détenteur du droit de chasse est tenu de procéder ou de faire procéder à la destruction des animaux classés comme susceptibles d'occasionner des dégâts et à la régulation des espèces présentes sur son fonds qui causent des dégâts.

**Article 5** : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif (gracieux ou hiérarchique) ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication.


Sans réponse au recours gracieux ou hiérarchique dans un délai de deux mois depuis la date du recours, il y a rejet implicite et le tribunal administratif peut être saisi dans un délai de deux mois suivant l'expiration de ce premier délai de deux mois.

Ces voies de recours n'ont pas de caractère suspensif.

**Article 6:** L'exécution du présent arrêté est confiée au président de l'A.C.C.A. de Curçay sur Dive. L'arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Vienne et sera affiché pendant au moins 10 jours à la mairie de Curçay sur Dive. A l'issue de ce délai de dix jours, un certificat d'affichage sera transmis à la direction départementale des territoires.

**Article 7 :** Une copie de l'arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Président de la fédération départementale des chasseurs de la Vienne ;
- Monsieur le Chef du service départemental de l'office national de la chasse et de la faune sauvage (O.N.C.F.S.) ;
- Monsieur Jean-Claude BOURRY, 2 Rue de la Gidelle, 86120 Les Trois Moutiers.

Pour la préfète et par délégation  
La Responsable du Service  
Eau et Biodiversité  
  
Catherine AUPERT





DDT 86

86-2019-02-04-004

fixant la liste des terrains à retirer du territoire de l'ACCA  
de Nouaillé-Maupertuis



Liberté - Égalité - Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA VIENNE

Arrêté n° 2019 – DDT – 38

En date du 4 février 2019

Fixant la liste des terrains à retirer du territoire de l'association communale de chasse agréée de Nouaillé-Maupertuis

**Direction Départementale des Territoires  
de la Vienne**

Préfète de la Vienne  
Officier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

**Vu** le Code de l'environnement, notamment ses articles L 422-10 à L 422-20 et R 422-42 à R 422-61 ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 70-D1/B2-263 du 5 août 1970 fixant la liste des terrains devant être soumis à l'action de l'association communale de chasse agréée (A.C.C.A.) de Nouaillé-Maupertuis ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 70-D1/B2-388 du 20 octobre 1970 portant agrément de l'A.C.C.A. de Nouaillé-Maupertuis ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 2016-DDT-1331 du 13 octobre 2016 fixant la liste des terrains à retirer du territoire de l'A.C.C.A. de Nouaillé-Maupertuis ;

**Vu** le décret du 9 août 2017 portant nomination de Madame Isabelle DILHAC Préfète de la Vienne ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 2018-SG-DCPPAT-017 du 27 avril 2018 donnant délégation de signature à Monsieur Eric SIGALAS, directeur départemental des territoires de la Vienne ;

**Vu** la décision n° 2018-DDT-40 du 3 octobre 2018 donnant délégation de signature aux agents de la direction départementale des territoires de la Vienne ;

**Vu** le courrier recommandé avec demande d'avis de réception du 26 septembre 2018 par lequel M. Joël PROUST et son épouse Mme Patricia PROUST ont sollicité le retrait de terres du territoire de l'A.C.C.A. de Nouaillé-Maupertuis ;

**Vu** les documents justificatifs produits à l'appui de la demande de retrait ;

**Vu** le courrier recommandé avec demande d'avis de réception en date du 15 novembre 2018 adressé à Monsieur Jean-Paul FUSEAU, président de l'A.C.C.A. de Nouaillé-Maupertuis ;

**Vu** l'absence de réponse au courrier susvisé du 15 novembre 2018 ;

**Considérant** les articles L 422-10, L 422-13, L 422-18, R 422-52, R 422-53 du Code de l'environnement, prévoyant la possibilité pour le propriétaire de terrains d'un seul tenant d'une étendue supérieure au seuil d'opposition d'obtenir leur retrait de l'A.C.C.A. à l'expiration de chaque période de cinq ans avec un préavis de 6 mois ;

**Considérant** que dans le département de la Vienne, le seuil d'opposition est fixé à 40 hectares ;

**Considérant** que les parcelles faisant l'objet de la demande de retrait formulée par M. et Mme Joël PROUST sont attenantes aux terres leur appartenant qui ont fait l'objet d'une opposition cynégétique ou d'un retrait du territoire de l'A.C.C.A. de Nouaillé-Maupertuis ;

**Considérant** que l'ensemble de ces terres constitue une entité chassable de plus de 40 hectares ;

### Arrête

**Article 1er** : Les parcelles ci-dessous désignées appartenant en commun à M. Joël PROUST et Mme Patricia PROUST font l'objet d'un retrait des territoires dévolus à l'association communale de chasse agréée de Nouaillé-Maupertuis :

Références cadastrales	Superficie
C 75 ; C 76 ; C 77 ; C 128 ; C 251 ; C 330	7 ha 31 a 20 ca

**Article 2** : Le retrait des parcelles désignées à l'article 1<sup>er</sup> prendra effet à compter du 20 octobre 2020.

**Article 3** : Les parcelles ci-dessous désignées appartenant en commun à M. Joël PROUST et Mme Patricia PROUST ont fait l'objet d'un retrait par l'arrêté susvisé n° 2016-DDT-1331 du 13 octobre 2016 qui sera effectif à compter du 20 octobre 2020 :

Références cadastrales	Superficie
A 664 ; C 73 ; C 494 ( <i>anc. réf. C 74</i> ) ; C 78	20 ha 88 a 05 ca

**Article 4** : Les parcelles ci-dessous désignées appartenant en commun à M. Joël PROUST et Mme Patricia PROUST sont déjà exclues du territoire de l'A.C.C.A. de Nouaillé-Maupertuis :

Références cadastrales	Superficie
B 352 ; B 353 ; B 357 ; B 358 ; B 361 ; B 362 ; B 363 ; B 367 ; B 368 ; B 371 ; B 372 ; B 373 ; B 374 ; B 375 ; B 560 ; B 564 ; C 79 ; C 84 ; C 87	67 ha 28 a 83 ca

**Article 5** : Le propriétaire ou le détenteur du droit de chasse est tenu de procéder à la signalisation du périmètre de son territoire matérialisant l'interdiction de chasser au moyen de pancartes portant la mention « chasse gardée » placées pour le moins à proximité de chaque point de passage vers le fonds concerné.

**Article 6 :** Le propriétaire ou le détenteur du droit de chasse est tenu de procéder ou de faire procéder à la destruction des animaux classés comme susceptibles d'occasionner des dégâts et à la régulation des espèces présentes sur son fonds qui causent des dégâts.

**Article 7 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif (gracieux ou hiérarchique) ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication.

Sans réponse au recours gracieux ou hiérarchique dans un délai de deux mois depuis la date du recours, il y a rejet implicite et le tribunal administratif peut être saisi dans un délai de deux mois suivant l'expiration de ce premier délai de deux mois.

Ces voies de recours n'ont pas de caractère suspensif.

**Article 8 :** L'exécution du présent arrêté est confiée au président de l'A.C.C.A. de Nouaillé-Maupertuis. L'arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Vienne et sera affiché pendant au moins 10 jours à la mairie de Nouaillé-Maupertuis. A l'issue de ce délai de dix jours, un certificat d'affichage sera transmis à la direction départementale des territoires.

**Article 9 :** Une copie de l'arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Président de la fédération départementale des chasseurs de la Vienne ;
- Monsieur le Chef du service départemental de l'office national de la chasse et de la faune sauvage (O.N.C.F.S.) ;
- Monsieur et Mme Joël PROUST, Route de la Fougeassière, 86340 Nouaillé-Maupertuis.

Pour la préfète et par délégation

La Responsable du Service  
Eau et Biodiversité

Catherine AUPERT



DDT 86

86-2019-01-11-003

RD 86 2019 00002 concernant la réfection de pont à la  
Renaudrie commune de Pressac, rivière du Clain



PRÉFÈTE DE LA VIENNE

RECEPISSE DE DECLARATION  
CONCERNANT LA REFECTION DE PONT  
A LA RENAUDRIE  
COMMUNE DE PRESSAC  
RIVIERE DU CLAIN

DOSSIER N° 86-2019-00002

La préfète de la VIENNE  
Officier de l'Ordre national du mérite  
Officier de la Légion d'honneur

VU le code de l'environnement, et notamment les articles L. 211-1, L. 214-1 à L. 214-6 et R. 214-1 à R. 214-56 ;

VU le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du Bassin-Loire Bretagne, approuvé le 18 novembre 2015 ;

VU le dossier de déclaration déposé au titre de l'article L. 214-3 du code de l'environnement en date du 11 janvier 2019, présenté par la COMMUNAUTE DE COMMUNES VIENNE ET GARTEMPE représenté par Monsieur le Président, enregistré sous le n° 86-2019-00002 et relatif à : La refecton de pont à la Renaudrie commune de PRESSAC ;

**donne récépissé de déclaration au pétitionnaire suivant :**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES VIENNE ET GARTEMPE  
6 RUE DANIEL CORMIER  
BP 20 017  
86500 MONTMORILLON**

concernant :

**La Réfection d'ouvrage d'art par la mise en place de ponts cadres  
aux lieux-dits « La Renaudrie » et « Chardat »  
sur la rivière du Clain**

dont la réalisation est prévue dans la commune de PRESSAC

Les ouvrages constitutifs à ces aménagements rentrent dans la nomenclature des opérations soumises à déclaration au titre de l'article L. 214-3 du code de l'environnement. Les rubriques du tableau de l'article R. 214-1 du code de l'environnement concernées sont les suivantes :



Rubrique	Intitulé	Régime	Arrêtés de prescriptions générales correspondant
3.1.1.0	Installations, ouvrages, remblais et épis, dans le lit mineur d'un cours d'eau, constituant : 1° un obstacle à l'écoulement des crues (A) 2° un obstacle à la continuité écologique a) entraînant une différence de niveau supérieure ou égale à 50 cm, pour le débit moyen annuel de la ligne d'eau entre l'amont et l'aval de l'ouvrage ou de l'installation (A) b) entraînant une différence de niveau supérieure à 20 cm mais inférieure à 50 cm, pour le débit moyen annuel de la ligne d'eau entre l'amont et l'aval de l'ouvrage ou de l'installation (D) Au sens de la présente rubrique, la continuité écologique des cours d'eau se définit par la libre circulation des espèces biologiques et par le bon déroulement du transport naturel des sédiments.	Déclaration	Arrêté du 11 septembre 2015
3.1.5.0	Installations, ouvrages, travaux ou activités étant de nature à détruire les frayères, les zones de croissance ou les zones d'alimentation de la faune piscicole, des crustacés et des batraciens : 1°) Destruction de plus de 200 m <sup>2</sup> de frayères (A), 2°) Dans les autres cas (D)	Déclaration	Arrêté du 30 septembre 2014

Le déclarant devra respecter les prescriptions générales définies dans les arrêtés dont les références sont indiquées dans le tableau ci-dessus et qui sont joints au présent récépissé.

**Le déclarant ne peut pas débiter les travaux avant le 11 mars 2019**, correspondant au délai de deux mois à compter de la date de réception du dossier de déclaration complet durant lequel il peut être fait une éventuelle opposition motivée à la déclaration par l'administration, conformément à l'article R. 214-35 du code de l'environnement.

**Au cas où le déclarant ne respecterait pas ce délai**, il s'exposerait à une amende pour une contravention de 5<sup>ème</sup> classe d'un montant maximum de 1 500 euros pour les personnes physiques. Pour les personnes morales, ce montant est multiplié par 5.

Durant ce délai, il peut être demandé des compléments au déclarant si le dossier n'est pas jugé régulier, il peut être fait opposition à cette déclaration, ou des prescriptions particulières éventuelles peuvent être établies sur lesquelles le déclarant sera alors saisi pour présenter ses observations.

En l'absence de suite donnée par le service police de l'eau à l'échéance de ce délai de 2 mois, le présent récépissé vaut accord tacite de déclaration.

À cette échéance, conformément à l'article R.214-37, copies de la déclaration et de ce récépissé seront alors adressés à la mairie de Pressac.

où cette opération doit être réalisée, pour affichage et mise à disposition pendant une durée minimale d'un mois et à la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Clain pour information.

Ces documents seront mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture de la VIENNE durant une période d'au moins six mois.

Cette décision sera alors susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent, conformément à l'article R.514-3-1 du code de l'environnement, par les tiers dans un délai de quatre mois à compter du premier jour de sa publication ou de son affichage à la mairie de la commune de PRESSAC, et par le déclarant dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Cette décision peut également faire l'objet d'un recours gracieux ou hiérarchique dans un délai de deux mois. Ce recours administratif prolonge de deux mois les délais mentionnés ci-dessus.

Le service de police de l'eau devra être averti de la date de début des travaux ainsi que de la date d'achèvement des ouvrages et, le cas échéant, de la date de mise en service.

En application de l'article R. 214-51 du code de l'environnement, la mise en service de l'installation, la construction des ouvrages, l'exécution des travaux, et l'exercice de l'activité objets de votre

déclaration, doivent intervenir dans un délai de 3 ans à compter de la date du présent récépissé, à défaut de quoi votre déclaration sera caduque.

En cas de demande de prorogation de délai, dûment justifiée, celle-ci sera adressée au préfet au plus tard deux mois avant l'échéance ci-dessus.

Les ouvrages, les travaux et les conditions de réalisation et d'exploitation doivent être conformes au dossier déposé.

L'inobservation des dispositions figurant dans le dossier déposé ainsi que celles contenues dans les prescriptions générales annexées au présent récépissé, pourra entraîner l'application des sanctions prévues à l'article R. 216-12 du code de l'environnement.

En application de l'article R. 214-40 du code de l'environnement, toute modification apportée aux ouvrages, installations, à leur mode d'utilisation, à la réalisation des travaux ou à l'aménagement en résultant, à l'exercice des activités ou à leur voisinage et entraînant un changement notable des éléments du dossier de déclaration initiale doit être porté, **avant réalisation** à la connaissance du préfet qui peut exiger une nouvelle déclaration.

Les agents mentionnés à l'article L. 216-3 du code de l'environnement et notamment ceux chargés de la police de l'eau et des milieux aquatiques auront libre accès aux installations objet de la déclaration dans les conditions définies par le code de l'environnement, dans le cadre d'une recherche d'infraction.

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

Le présent récépissé ne dispense en aucun cas le déclarant de faire les déclarations ou d'obtenir les autorisations requises par d'autres réglementations.

**A POITIERS, le 11 janvier 2019**

**Pour la Préfète de la VIENNE et par délégation,  
La responsable de Service Eau et Biodiversité**



**Catherine AUPERT**

#### **PJ : liste des arrêtés de prescriptions générales**

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'instruction de votre dossier par les agents chargés de la police de l'eau en application du code de l'environnement. Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent. Si vous désirez exercer ce droit et obtenir une communication des informations vous concernant, veuillez adresser un courrier au guichet unique de police de l'eau où vous avez déposé votre dossier.



Direction départementale des territoires

86-2019-02-01-005

Arrêté n° 2019-DDT-39 du 1er février 2019 désignant les  
membres du comité technique de la direction  
départementale des territoires de la vienne



## PRÉFÈTE DE LA VIENNE

Arrêté n° 2019-DDT-39

**Direction Départementale des Territoires  
de la Vienne**

Désignant les membres  
du comité technique  
de la direction départementale  
des territoires de la Vienne

### **Le directeur départemental des territoires de la Vienne,**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 9 bis, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, notamment son article 15 ;

Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État ;

Vu l'arrêté n° 2018-297 du 4 juin 2018 relatif au comité technique de la direction départementale des territoires de la Vienne ;

Vu l'arrêté du Premier Ministre du 12 avril 2018 nommant M. Éric SIGALAS directeur départemental des territoires de la Vienne à compter du 1<sup>er</sup> mai 2018 ;

Vu les résultats de la consultation générale organisée le 6 décembre 2018 ;

.../...

## ARRETE

### Article 1<sup>er</sup> :

Sont nommés représentants de l'administration au comité technique de la direction départementale des territoires de la Vienne :

En qualité de membres titulaires	En qualité de membres suppléants
M. Éric SIGALAS directeur départemental	M. Stéphane NUQ directeur départemental adjoint
M. Yannick PASTOUREAU secrétaire général	Mme Magali MASSE responsable de l'unité SG/AMP

### Article 2 :

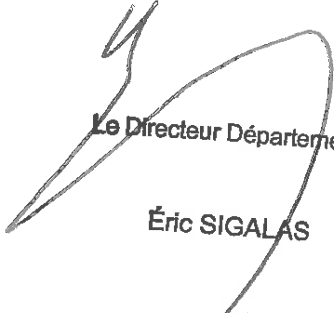
Sont désignés représentants des personnels au comité technique de la direction départementale des territoires de la Vienne :

En qualité de membres titulaires	En qualité de membres suppléants
M. François BERNERON - CGT	M. Denis PINEAU - CGT
Mme Florence BONNEUIL - CGT	M. Rodolphe PINIER – CGT
M. Patrick MARCHAIS - FO	Mme Marie-Luce DEPUTIER - FO
M. Cédric ROBIN - FO	M. Vincent PINTURAUD - FO
M. Philippe BRECHET - UNSA	M. Henri-Jack LAURENT - UNSA

### Article 3 :

L'arrêté n° 2018-DDT-615 du 9 novembre 2018 portant désignation des membres du comité technique de la direction départementale des territoires de la Vienne est abrogé.

Fait à Poitiers, le 1 - FEV. 2019

  
Le Directeur Départemental  
Éric SIGALAS

DRFIP

86-2019-02-04-002

Subdélégation ordonnancement secondaire 04 02 2019



**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES  
PUBLIQUES DE LA VIENNE**

**DECISION**

**portant subdélégation de signature en matière  
d'ordonnancement secondaire**

**En date du 4 février 2019**

**Madame Régine PARCHEMIN** Administratrice des Finances Publiques adjointe, responsable de la division Gestion des Moyens de la Direction départementale des finances publiques de la Vienne ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1<sup>er</sup> août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;

Vu le code des marchés publics ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 99-1060 du 16 décembre 1999 relatif aux subventions d'Etat pour les projets d'investissement ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des Administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction Générale des Finances Publiques ;

Vu le décret du 17 décembre 2015 portant diverses mesures d'organisation et de fonctionnement dans les régions de l'administration territoriale de l'Etat et de commissions administratives ;

Vu l'arrêté de la Préfète de la Vienne, n° 2019-SG-DCPPAT-004 en date du 31 janvier 2019 donnant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à Mme Régine PARCHEMIN, Administratrice des Finances Publiques adjointe,



Vu l'article 5 de l'arrêté précité autorisant Mme Régine PARCHEMIN, Administratrice des Finances Publiques adjointe, à déléguer sa signature aux agents placés sous son autorité ;

Vu les conventions de délégation de gestion de crédits conclues avec les Directions délégantes emportant délégation de la fonction d'ordonnateur pour l'engagement, la liquidation et l'établissement des ordres à payer et l'émission des titres de perception, au Responsable du Pôle Pilotage et Ressources de la Direction départementale des finances publiques de la Vienne dénommé « délégataire » ;

## **DECIDE**

**Article 1** – Subdélégation est donnée à **M. Xavier MACHARD-KERDELHUE**, Inspecteur Principal des Finances Publiques, et **Mme Florence BARON**, Inspectrice des Finances Publiques à l'effet de signer, au nom du Préfet de la Vienne, tous actes, y compris les actes de procédure, se rapportant aux questions, affaires ou matières visées par l'arrêté n°2019-SG-DCPPAT-004 en date du 31 janvier 2019.

**Article 2** – Dans le même cadre, subdélégation de signature est également donnée à :

- Mme Sylvie AUCHE, Contrôleuse principale des Finances Publiques au service budget-logistique
- M Denis HAMELIN, Contrôleur principal des Finances Publiques au service budget-logistique
- Mme Nicole RIVIERE, Contrôleuse des Finances Publiques au service budget-logistique
- Mme Magali HAPDEY, Agente des Finances Publiques au service budget-logistique

**Article 3** - Subdélégation de signature est donnée à **Mme Isabelle VERGEZ**, Inspectrice divisionnaire des Finances Publiques, responsable du Centre de Service Partagé (CSP) de la Direction départementale des Finances Publiques de la Vienne à l'effet d'effectuer tous les actes dans CHORUS se rapportant aux questions, affaires ou matières visées par l'arrêté n° 2019-SG-DCPPAT-004 en date du 31 janvier 2019.

**Article 4** - Subdélégation est également donnée à Mme Isabelle VERGEZ, Inspectrice divisionnaire des Finances Publiques, responsable du Centre de Service Partagé (CSP) de la Direction départementale des Finances Publiques de la Vienne pour effectuer tous les actes de ce service dont notamment la certification du service fait valant ordre de payer dans CHORUS dans le cadre des conventions de délégation de gestion.

La subdélégation de signature conférée par les articles 3 et 4 à Mme Isabelle VERGEZ, Inspectrice divisionnaire des Finances Publiques, responsable du CSP de la présente Direction, pourra être exercée par :

- M.Dominique GAUJAC, Inspecteur des Finances Publiques
- M.Benoît DELANAUD, Contrôleur Principal des Finances Publiques

- Mme Marie-Odile LANTOINE, Contrôleuse principale des Finances Publiques
- M. Stéphane MESMIN, Contrôleur Principal des Finances Publiques
- Mme Chantal AGUILLON, Contrôleuse des Finances Publiques
- M. Hugo BERROYER, Contrôleur des Finances Publiques,
- Mr Hervé CABRIT, Contrôleur des Finances Publiques
- Mme Monique GOUBON, Contrôleuse des Finances Publiques
- Mme Roberte HANANY, Contrôleuse des Finances Publiques
- Mme Vanessa AULAGNE, Agente des Finances Publiques
- Mme Aurore BLONDEAU, Agente des Finances Publiques
- Mme Chantal DAUGEARD, Agente des Finances Publiques
- M. Rémi LACOSTE, Agent des Finances Publiques
- Mme Martine MEKKI, Agente des Finances Publiques
- Mme Alexandrine NZOSSI ELECKA, Agente des Finances Publiques
- M. Thibault SIMONNET, Agent des Finances Publiques
- Mme Fabienne STRUBHART, Agente des Finances Publiques
- Mme Pauline VIAUD ROUSSEL, Agente des Finances Publiques
- 

**Article 5** –La présente décision, qui annule et remplace celle établie le 1<sup>er</sup> septembre 2018 et publiée au RAA N°87-2018, au même titre, sera publiée au Registre des Actes Administratifs de la Préfecture de la Vienne.

L'Administratrice des Finances Publiques adjointe,



Régine PARCHEMIN

  
**MINISTÈRE DE L'ACTION  
ET DES COMPTES PUBLICS**



Préfecture de la Vienne

86-2019-01-31-004

**ARRETE 2019-CAB-026 annule et remplace l'ARRETE  
2019-CAB-010 Médaille d'honneur régionale,  
départementale et communale - Promotion du 1er janvier  
2019**



PRÉFÈTE DE LA VIENNE

Cabinet de la préfète  
Bureau de la représentation de l'Etat

## A R R E T E N° 026

**Annule et remplace** l'arrêté n° 010 en date du 16/01/2019

**complétant** l'arrêté n°2018/CAB/390 du 05 décembre 2018

**Accordant la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale  
à l'occasion de la promotion du 1er janvier 2019**

La Préfète de la Vienne  
Officier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le code des communes ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU la loi n°84-594 du 12 juillet 1984 modifiée relative à la formation des agents de la fonction publique territoriale et complétant la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

VU le décret n°87-594 du 22 juillet 1987, portant création de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale ;

VU le décret n°2005-48 du 25 janvier 2005 modifiant les conditions d'attribution de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale ;

VU le décret du 9 août 2017 nommant Isabelle DILHAC, préfète de la Vienne ;

## A R R E T E :

**Article 1** : la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale ARGENT est décernée à :

- **Monsieur ARTAUD Jean-Michel**

Ouvrier principal 2ème classe, CHU de Poitiers, demeurant à L'ISLE-JOURDAIN.

- **Monsieur AUDEON Luc**

Infirmier de bloc opératoire - grade 3 - ISGS, CHU de Poitiers, demeurant à MIGNALOUX-BEAUVOIR.

- **Monsieur AUGRI Cédric**

Technicien principal de 2ème classe, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à MONTREUIL-BONNIN.

- **Madame AURE Valérie née RICHE**  
Adjoint technique principale de 2ème classe, EHPAD LES FOUGERES, demeurant à BUXEROLLES.
- **Madame BALLANGER Carole née JAMMET**  
Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à JAZENEUIL.
- **Madame BARDET Laetitia**  
Aide soignante, CHU de Poitiers, demeurant à LA CHAPELLE-MOULIERE.
- **Madame BASQUE Stéphanie née MOREAU**  
Aide soignante, CHU de Poitiers, demeurant à VERNON.
- **Monsieur BEIDERLINDEN Pierre**  
Agent de maîtrise principal, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à NEUVILLE-DE-POITOU.
- **Madame BERNARD Katia née GEAY**  
Assistante médico administrative C, CHU de Poitiers, demeurant à ROCHES-PREMARIE-ANDILLE.
- **Madame BIDAULT Isabelle**  
Puéricultrice hors classe, CCAS POITIERS, demeurant à BIARD.
- **Madame BIGOT Gaelle née GUERIN**  
Infirmière SG, CHU de Poitiers, demeurant à JAUNAY-CLAN.
- **Monsieur BLANC Gael**  
Infirmier SG - Grade 1, CHU de Poitiers, demeurant à BRION.
- **Madame BLIN Murielle**  
Infirmière SG - Grade 2, CHU de Poitiers, demeurant à POITIERS.
- **Monsieur BOBIER Christian**  
Infirmier SG - Grade 2, CHU de Poitiers, demeurant à NAINTRE.
- **Monsieur BOCHU Stéphane**  
Technicien principal de 1ère classe, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à NEUVILLE-DE-POITOU.
- **Madame BOCQUET Florence**  
Infirmière classe supérieure, CHU de Poitiers, demeurant à POITIERS.
- **Madame BOUCHET Patricia née JEUDY**  
Rédacteur principal de 1ère classe, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à SAINT-BENOIT.
- **Madame BOUE Maryse née BLANCHARD**  
Infirmière classe supérieure, CHU de Poitiers, demeurant à BONNES.
- **Madame BOURSIER Elisabeth**  
Infirmière SG - Grade 1, CHU de Poitiers, demeurant à JAUNAY-CLAN.
- **Madame BOUTET Isabelle**  
ASH Qualifié CN, CHU de Poitiers, demeurant à LUSSAC-LES-CHATEAUX.
- **Madame BROUARD Nathalie née COLLOT**  
Aide soignante, CHU de Poitiers, demeurant à NIEUIL-L'ESPOIR.
- **Madame CAILLE Cécile**  
Infirmière SG - Grade 2, CHU de Poitiers, demeurant à POITIERS.
- **Madame CARDINEAU Florence née GACHET**  
Infirmière cadre santé, CHU de Poitiers, demeurant à CHASSENEUIL-DU-POITOU.

- **Madame CERVERA Myriam**  
Infirmière SG - Grade 1, CHU de Poitiers, demeurant à POITIERS.
- **Madame CESVRE Charline née SICHERE**  
Agent social principal de 1ère classe, CCAS POITIERS, demeurant à LAVOUX.
- **Madame CHAIGNON Annie née PIN**  
Adjoint administratif territorial, CCAS POITIERS, demeurant à NEUVILLE-DE-POITOU.
- **Madame CHARLES Murielle**  
Adjoint technique principal de 2ème classe, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à ASLONNES.
- **Madame CHEVRESTE Agnès née PERICHON**  
Infirmière cadre santé, CHU de Poitiers, demeurant à NAINTRE.
- **Madame CHOLET Carine**  
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à CLOUE.
- **Madame CHURLAUD Christelle née BERNARD**  
Educateur principal de jeunes, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à NIEUIL-L'ESPOIR.
- **Madame CLAUDEL Maryse**  
Aide soignante, CHU de Poitiers, demeurant à BUXEROLLES.
- **Monsieur COINTE Pascal**  
Adjoint technique principal de 1ère classe, MAIRIE DE POITIERS, demeurant à FLEURE.
- **Madame COLLAS Séverine née CADORET**  
Adjoint administratif principal 2ème classe, CHU de Poitiers, demeurant à SMARVES.
- **Madame COSENZA Marie-Liesse née BILLETTE DE VILLEMEUR**  
Adjoint cadre hospitalier classe supérieure, CHU de Poitiers, demeurant à POITIERS.
- **Madame DAGUIN Virginie née BARON**  
Sage femme 1er grade, CHU de Poitiers, demeurant à JAUNAY-CLAN.
- **Monsieur DEBELLE Cédric**  
Agent d'entretien qualifié, CHU de Poitiers, demeurant à POITIERS.
- **Madame DE FRANCESCHI Lydia née GUILLEMOT**  
Infirmier cadre santé, CHU de Poitiers, demeurant à POITIERS.
- **Madame DELHOMME Sylvie née LIEGE**  
Aide soignante, CHU de Poitiers, demeurant à ROUILLE.
- **Monsieur DESCHAMPS Stéphane**  
Adjoint technique principal de 2ème classe, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à MIGNE-AUXANCES.
- **Monsieur DI MERCURIO Jérôme**  
Aide soignant, CHU de Poitiers, demeurant à POITIERS.
- **Madame DULAURANS Véronique née DAVID**  
Aide soignante, CHU de Poitiers, demeurant à JARDRES.
- **Monsieur DUPAS Sébastien**  
Brigadier chef principal, MAIRIE DE POITIERS, demeurant à SCORBE-CLAIRVAUX.
- **Monsieur DUPUIS Bruno**

Technicien principal de 2ème classe, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à MONTMORILLON.

- **Monsieur DUQUERROUX Thierry**

Ouvrier principal 2ème classe, CHU de Poitiers, demeurant à LUSSAC-LES-CHATEAUX.

- **Monsieur DUREPAIRE Christophe**

Adjoint technique territorial principal de 1ère classe, RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE, demeurant à POITIERS.

- **Madame ELME Christine**

Infirmière SG - Grade 2, CHU de Poitiers, demeurant à AVANTON.

- **Madame FERNANDEZ Catherine née DUBAELE**

Adjoint administratif, CHU de Poitiers, demeurant à SAULGE.

- **Madame FEUILLARD Aurore née BOEDA**

Infirmière cadre santé, CHU de Poitiers, demeurant à LIGUGE.

- **Monsieur FILLAUD Olivier**

Adjoint technique principal de 2ème classe, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à NIEUIL-L'ESPOIR.

- **Monsieur FONTAINE Pascal**

Masseur-kinésithérapeute classe supérieure, CHU de Poitiers, demeurant à SAINT-GEORGES-LES-BAILLARGEAUX.

- **Monsieur FRUCHET Michel**

Aide soignant, CHU de Poitiers, demeurant à POITIERS.

- **Madame FUMERON Nathalie née USE**

Adjoint administratif principal 1ère classe, CCAS POITIERS, demeurant à LA VILLEDIEU-DU-CLAIN.

- **Madame FUMERON Nelly née FERRON**

Adjoint technique territorial principal de 1ère classe, RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE, demeurant à VOULEME.

- **Madame GAILLEDROT Josette**

Ouvrier principal 2ème classe, CHU de Poitiers, demeurant à JOURNET.

- **Madame GASCHET Monique**

Adjoint technique principal de 2ème classe, MAIRIE DE POITIERS, demeurant à VOUNEUIL-SOUS-BIARD.

- **Monsieur GAUD Alain**

Adjoint technique principal de 2ème classe, MAIRIE DE POITIERS, demeurant à VOUZAILLES.

- **Madame GAUTREAU Christine**

Infirmière classe supérieure, CHU de Poitiers, demeurant à LINIERS.

- **Monsieur GEAY Philippe**

Conducteur ambulancier, CHU de Poitiers, demeurant à FONTAINE-LE-COMTE.

- **Monsieur GENDRON François-Xavier**

Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à VALDIVIENNE.

- **Madame GENITEAU Florence**

Adjoint technique principal de 2ème classe, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à JAUNAY-CLAN.

- **Madame GENITEAU Patricia**

Infirmière SG - Grade 2, CHU de Poitiers, demeurant à JARDRES.



- **Monsieur GOBAIN Loïc**  
Agent de maîtrise, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à COULOMBIERS.
- **Madame GODET Séverine**  
Infirmière SG - Grade 2, CHU de Poitiers, demeurant à VENDEUVRE-DU-POITOU.
- **Monsieur GOUGEON Frédéric**  
ASH Qualifié CN, CHU de Poitiers, demeurant à NIEUIL-L'ESPOIR.
- **Madame GOURGUES Anne-Sophie née SOHIER**  
Infirmière SG - Grade 2, CHU de Poitiers, demeurant à POITIERS.
- **Madame GOURMAUD Catherine**  
Attaché, MAIRIE DE POITIERS, demeurant à POITIERS.
- **Madame GRELET Marie-Paule née BRUNELIERE**  
Adjoint administratif principal 1ère classe, MAIRIE DE POITIERS, demeurant à AVANTON.
- **Madame GRETH Carole**  
Infirmière SG - Grade 2, CHU de Poitiers, demeurant à SAINT-JULIEN-L'ARS.
- **Monsieur GUERRAUD Bertrand**  
Adjoint territorial animation, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à DIENNE.
- **Monsieur GUIGNARD Laurent**  
Infirmier anesthésiste classe supérieure, CHU de Poitiers, demeurant à BONNES.
- **Monsieur GUILLON Bernard**  
Agent de maîtrise principal, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à LA VILLEDIEU-DU-CLAIN.
- **Madame GUYON Natacha**  
Aide soignante, CHU de Poitiers, demeurant à SMARVES.
- **Madame HAYES Natacha née POIRIER**  
Infirmière cadre santé, CHU de Poitiers, demeurant à PAYRE.
- **Madame HENN Sandrine née SOUC**  
Adjoint administratif territorial, CCAS POITIERS, demeurant à BIARD.
- **Madame HERMOUET Pascale née AUBREE**  
Diététicienne classe supérieure, CHU de Poitiers, demeurant à POITIERS.
- **Madame HILAIRET Alexandra**  
Manipulateur électro-radio classe supérieure, CHU de Poitiers, demeurant à SAVIGNY-LEVESCAULT.
- **Monsieur HUGOT Philippe**  
Adjoint technique principal 1ère classe, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à DISSAY.
- **Madame JADAUD-PRESSAT Isabelle née JADAUD**  
Attaché, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à BERUGES.
- **Madame JOUHANNAUD Aurélie**  
Masseur-kinésithérapeute classe supérieure, CHU de Poitiers, demeurant à MIGNALOUX-BEAUVOIR.
- **Madame JOUSSELIN Lydie**  
Rédacteur, RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE, demeurant à POITIERS.
- **Monsieur LAPORTE Philippe**  
Agent de maîtrise, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à POITIERS.
- **Monsieur LAURENCE Olivier**

Adjoint technique principal de 2ème classe, RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE, demeurant à CHAMPIGNY-EN-ROCHEREAU.

- **Madame LAURENT Tania**

Infirmière SG - Grade 2, CHU de Poitiers, demeurant à ASLONNES.

- **Madame LAVALETTE Catherine**

ASE Principal assistant service social, CHU de Poitiers, demeurant à POITIERS.

- **Madame LAVIERO Claudine née MATHIEU**

Infirmier cadre santé, CHU de Poitiers, demeurant à CHAUVIGNY.

- **Madame LEGER Anne**

Adjoint administratif principal 2ème classe, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à BUXEROLLES.

- **Monsieur LEMACON Sébastien**

Adjoint technique principal de 2ème classe, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à POITIERS.

- **Monsieur LOGER Stéphane**

Ouvrier principal 2ème classe, CHU de Poitiers, demeurant à LUSSAC-LES-CHATEAUX.

- **Monsieur LUMINEAU DAVID**

Aide soignante, CHU de Poitiers, demeurant à SEVRES-ANXAUMONT.

- **Monsieur MANCINI Eric**

Chef de service de police principal de 1ère classe, MAIRIE DE POITIERS, demeurant à DISSAY.

- **Madame MARCHAIS Véronique**

Infirmière classe supérieure, CHU de Poitiers, demeurant à BUXEROLLES.

- **Madame MARTINIERE Amandine**

Infirmière SG - Grade 1, CHU de Poitiers, demeurant à POITIERS.

- **Madame MARY Véronique née ROBERT**

Adjoint administratif, CHU de Poitiers, demeurant à MONTMORILLON.

- **Madame MICHEL Fabienne née CHABOT**

Auxiliaire de puériculture principale de 1ère classe, CCAS POITIERS, demeurant à ROCHES-PREMARIE-ANDILLE.

- **Monsieur MINAULT Stéphane**

Adjoint technique principal de 1ère classe, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à SAINT-GERMAIN.

- **Monsieur MONNEREAU DAVID**

Adjoint technique principal de 2ème classe, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à MIGNE-AUXANCES.

- **Monsieur MORISSON Sébastien**

Adjoint technique principal 1ère classe, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à ASLONNES.

- **Madame MOULINEAU Katia**

Infirmière SG - Grade 2, CHU de Poitiers, demeurant à MONTMORILLON.

- **Madame NACHER Marina**

Bibliothécaire, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à POITIERS.

- **Madame NEVEU Gwenaëlle**

Infirmière SG - Grade 2, CHU de Poitiers, demeurant à SEVRES-ANXAUMONT.

- **Madame OLIVET Bernadette**

Aide soignante, CHU de Poitiers, demeurant à CHATEAU-LARCHER.

- **Madame ONGARI Céline**  
Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe, MAIRIE DE POITIERS, demeurant à DISSAY.
- **Madame OUCHEN Fanny**  
Adjoint administratif territorial, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à POITIERS.
- **Madame PAILLER Céline**  
Aide soignante, CHU de Poitiers, demeurant à NIEUIL-L'ESPOIR.
- **Monsieur PARADOT Stéphane**  
Adjoint technique principal de 1ère classe, CCAS POITIERS, demeurant à MIGNE-AUXANCES.
- **Monsieur PARNAUDEAU Nicolas**  
Ouvrier principal 2ème classe, CHU de Poitiers, demeurant à BUXEROLLES.
- **Madame PENAGUIN Christine**  
Aide soignant, CHU de Poitiers, demeurant à BONNES.
- **Madame PERIGAUD-MORLAT Gaelle née PERIGAUD**  
Directrice, CCAS POITIERS, demeurant à SAINT-GEORGES-LES-BAILLARGEAUX.
- **Monsieur PERRIN Christophe**  
Agent de maîtrise, MAIRIE DE POITIERS, demeurant à TERCE.
- **Madame PETIT Patricia**  
Adjoint technique principale de 2ème classe, RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE, demeurant à BLANZAY.
- **Madame PHELIPPON Nathalie**  
Adjoint technique principal de 2ème classe, CCAS POITIERS, demeurant à POITIERS.
- **Madame PICARD Françoise**  
Adjoint technique principal de 2ème classe, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à MIGNALOUX-BEAUVOIR.
- **Madame PIERRE Céline née HAUT-LABOURDETTE**  
Assistant conservation principal 1ère classe, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à POITIERS.
- **Monsieur PIGEOT Dominique**  
Adjoint administratif principal 1ère classe, MAIRIE DE POITIERS, demeurant à SAINT-JULIEN-L'ARS.
- **Madame PILARD Nadège née HENRY**  
Aide soignant, CHU de Poitiers, demeurant à MIGNALOUX-BEAUVOIR.
- **Monsieur PLAINCHAMP DAVID**  
Infirmier classe supérieure, CHU de Poitiers, demeurant à JARDRES.
- **Madame PLAS Françoise née GUERIN**  
Auxiliaire de soins principal 2ème classe, CCAS POITIERS, demeurant à QUINCAY.
- **Madame POIROUX Nathalie née GALLAIS**  
Rédacteur principal de 1ère classe, MAIRIE DE POITIERS, demeurant à BUXEROLLES.
- **Madame PUYJALON Christelle**  
Educateur principal de jeunes enfants, CCAS POITIERS, demeurant à BUXEROLLES.
- **Madame RALLET Emmanuelle**  
Infirmière classe supérieure, CHU de Poitiers, demeurant à POITIERS.
- **Madame RAYNAL Marie-Christine**  
Adjoint administratif principal 2ème classe, CHU de Poitiers, demeurant à MONTMORILLON.

- **Monsieur REDON Franck**  
Agent d'entretien qualifié, CHU de Poitiers, demeurant à LUSSAC-LES-CHATEAUX.
- **Madame RENGEARD Véronique**  
Aide soignante, CHU de Poitiers, demeurant à BRUX.
- **Madame RICHARD Sabine née WOZNIEZKO**  
Auxiliaire de puériculture principale de 2ème classe, CCAS POITIERS, demeurant à BLASLAY.
- **Monsieur RICHARD Vincent**  
Adjoint technique principal de 2ème classe, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à MARNAY.
- **Madame RIVIER Bernadette née ROUSSEAU**  
Adjoint administratif principal 2ème classe, MAIRIE DE POITIERS, demeurant à MIGNE-AUXANCES.
- **Madame ROLLE Claudine née PENVEN**  
Infirmière SG Hors classe, CCAS POITIERS, demeurant à POITIERS.
- **Madame ROUSSELOT Valérie née GIRAUD**  
Technicien supérieur hospitalier de 2ème classe, CHU de Poitiers, demeurant à POITIERS.
- **Madame ROUVREAU Laurence**  
Adjoint administratif principal 2ème classe, MAIRIE DE POITIERS, demeurant à POITIERS.
- **Madame SAMIE Catherine**  
Attaché, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à CHAUVIGNY.
- **Madame SANS Catherine**  
Adjoint administratif principal 2ème classe, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à VOUNEUIL-SOUS-BIARD.
- **Monsieur SANTIAGO-NIETO Cyril**  
Adjoint technique principal de 2ème classe, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à POITIERS.
- **Madame SCOTTO LA CHIANGA Frédérique née PASQUIER**  
Infirmier cadre santé, CHU de Poitiers, demeurant à QUINCAY.
- **Monsieur SEGUIN Stéphane**  
Adjoint administratif principal 1ère classe, MAIRIE DE POITIERS, demeurant à NOUILLE-MAUPERTUIS.
- **Monsieur SOREL Yves**  
Adjoint administratif principal 1ère classe, MAIRIE DE POITIERS, demeurant à POITIERS.
- **Madame TEMPLEREAU Valérie**  
Infirmière SG - Grade 2, CHU de Poitiers, demeurant à BUXEROLLES.
- **Madame THEBAULT Christelle née DIDIER**  
Manipulateur électro-radio classe normale, CHU de Poitiers, demeurant à VENDEUVRE-DU-POITOU.
- **Madame THEBAULT Isabelle**  
Rédacteur, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à POITIERS.
- **Madame THIEBAUD Valérie née ROLLE**  
Adjoint administratif principal 2ème classe, CCAS POITIERS, demeurant à POITIERS.
- **Madame THOMAS Séverine**  
Masseur-kinésithérapeute classe supérieure, CHU de Poitiers, demeurant à BIGNOUX.
- **Monsieur TOUCHARD Michel**  
Ouvrier principal 2ème classe, CHU de Poitiers, demeurant à LUSSAC-LES-CHATEAUX.



- **Madame VALON Isabelle née ECOTIERE**  
ASE Principal assistant service social, CHU de Poitiers, demeurant à QUINCAY.

- **Monsieur VIRDUCCI Fabrice**  
Rédacteur principal de 1ère classe, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à SAINT-BENOIT.

- **Monsieur VITRY Joseph**  
Agent d'accueil, RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE, demeurant à POITIERS.

**Article 2** : la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale VERMEIL est décernée à :

- **Madame ARCHER Isabelle**  
Technicien principal de 2ème classe, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à POITIERS.

- **Madame AUDIERNE Geneviève**  
Infirmière SG - Grade 2, CHU de Poitiers, demeurant à VOUNEUIL-SOUS-BIARD.

- **Monsieur AUDOUARD Michel**  
Technicien principal de 2ème classe, MAIRIE DE CHATELLERAULT, demeurant à VELLECHES.

- **Madame AUDOUX Sophie**  
Adjoint administratif principal 2ème classe, CHU de Poitiers, demeurant à CHAUVIGNY.

- **Madame BALZEAU Myriam née PIERRON**  
Aide soignante, CHU de Poitiers, demeurant à FONTAINE-LE-COMTE.

- **Monsieur BARBARIN Franck**  
ASH Qualifié CN, CHU de Poitiers, demeurant à SAVIGNY-LEVESCAULT.

- **Madame BARBOTIN Elisabeth**  
Aide soignante, CHU de Poitiers, demeurant à MONTAMISE.

- **Madame BAUDON Patricia**  
Adjoint technique principal 1ère classe, MAIRIE DE POITIERS, demeurant à POITIERS.

- **Madame BAUDRY Marie-Paule née BEILLEREAU**  
Infirmière classe supérieure, CHU de Poitiers, demeurant à SAINT-BENOIT.

- **Madame BEIDERLINDEN Nicole née MATYSZYNSKI**  
Technicien, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à NEUVILLE-DE-POITOU.

- **Madame BERTRAND Annie née RYCKELYNCK**  
Assistant enseignement artistique principal 1ère classe, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à MIGNE-AUXANCES.

- **Madame BONHUMEAU Michèle née BAUDOIN**  
Technicien de laboratoire classe supérieure, CHU de Poitiers, demeurant à VERRIERES.

- **Madame BOUANANI Maryline née RENAUD**  
Infirmière SG - Grade 2, CHU de Poitiers, demeurant à POITIERS.

- **Madame BOUCHET Sylvie née NAUDIN**  
Adjoint cadre hospitalier classe normale, CHU de Poitiers, demeurant à GENCAY.

- **Madame BRAUD Patricia née RIBAUD**  
Infirmière SG - Grade 2, CHU de Poitiers, demeurant à MIGNE-AUXANCES.

- **Monsieur BRION Jean-François**

Adjoint technique territorial principal de 2ème classe, RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE, demeurant à MONTAMISE.

- **Monsieur BROUARD Eric**

Adjoint technique principal 1ère classe, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à POITIERS.

- **Monsieur BUCH Louis**

Adjoint technique principal de 2ème classe, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à VOUNEUIL-SOUS-BIARD.

- **Madame CAILLOT Eliane née LECOURTOIS**

Adjoint technique des établissements d'enseignement, RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE, demeurant à POITIERS.

- **Madame CARLOUET Annick née DEBIAIS**

Adjoint administratif principal 2ème classe, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à SAINT-BENOIT.

- **Monsieur CARRE Jean-Michel**

Technicien supérieur hospitalier de 2ème classe, CHU de Poitiers, demeurant à SAINT-BENOIT.

- **Madame CERCLET Marie-Line**

Adjoint technique territorial principal de 1ère classe, RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE, demeurant à CHALAIS.

- **Madame CHAMPION Michèle**

Adjoint technique territorial principal de 2ème classe, RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE, demeurant à MONTMORILLON.

- **Madame CHARLAT Nicole**

Assistante médico administrative Classe supérieure, CHU de Poitiers, demeurant à NIEUIL-L'ESPOIR.

- **Madame CHARRE Marie-Hélène**

Aide soignante principale, CHU de Poitiers, demeurant à MONTMORILLON.

- **Madame CHARRIER Nathalie née GRANDON**

ASH Qualifié CN, CHU de Poitiers, demeurant à PINDRAY.

- **Madame CHATENET Martine née CHAVAND**

Aide soignante principale, CHU de Poitiers, demeurant à MONTMORILLON.

- **Madame CLAIR Florence**

Adjoint technique principal de 2ème classe, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à SAINT-BENOIT.

- **Madame CLEMENT Yannick née FAUGEROUX**

Adjoint technique principal 1ère classe, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à FONTAINE-LE-COMTE.

- **Madame CORNUAU Catherine**

Adjoint administratif principal 2ème classe, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à MIGNE-AUXANCES.

- **Madame CROSLAND Claire née TRANCHANT**

Infirmière anesthésiste classe supérieure, CHU de Poitiers, demeurant à LUSSAC-LES-CHATEAUX.

- **Madame DAMASE Myriam née VETELE**

Aide soignante, CHU de Poitiers, demeurant à CROUTELLE.

- **Madame DAVID Véronique**

Aide soignant principal, CHU de Poitiers, demeurant à MONTMORILLON.

- **Monsieur DELINIERS Jean-Michel**  
Agent de maîtrise, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à POITIERS.
- **Monsieur DEMAY Laurent**  
Adjoint technique principal de 1ère classe, MAIRIE DE POITIERS, demeurant à LIGUGE.
- **Monsieur DESVIGNES Philippe**  
Ingénieur, CA GRAND CHATELLERAULT, demeurant à JAUNAY-CLAN.
- **Monsieur DIF Dominique**  
Infirmier SG - Grade 2, CHU de Poitiers, demeurant à BONNES.
- **Madame DIONET Régine**  
Adjoint administratif principal 2ème classe, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à POITIERS.
- **Madame DIOT Isabelle**  
Aide soignante, CHU de Poitiers, demeurant à LA VILLEDIEU-DU-CLAIN.
- **Monsieur DUCROT Patrick**  
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe, RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE, demeurant à VOULEME.
- **Monsieur DURANT Stéphane**  
Adjoint technique principal 1ère classe, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à MONTAMISE.
- **Madame DUREPAIRE Christine née DOREAU**  
Agent de maîtrise territorial, RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE, demeurant à POITIERS.
- **Monsieur DUVERGER Thierry**  
Agent de maîtrise, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à FONTAINE-LE-COMTE.
- **Monsieur EMERY Yves**  
Agent social principal de 1ère classe, CCAS POITIERS, demeurant à POITIERS.
- **Monsieur FOUQUET Thierry**  
Attaché, MAIRIE DE POITIERS, demeurant à LUSSAC-LES-CHATEAUX.
- **Madame FRISON Brigitte née MENNETEAU**  
Infirmière classe normale, CHU de Poitiers, demeurant à LIGUGE.
- **Monsieur GAULT Daniel**  
Agent de maîtrise principal, CHU de Poitiers, demeurant à MIGNE-AUXANCES.
- **Madame GAUTARD SHIBIB Nathalie née GAUTARD**  
Infirmière classe supérieure, CHU de Poitiers, demeurant à SAINT-BENOIT.
- **Madame GAUTHIER-AYRAULT Véronique née GAUTHIER**  
Technicien de laboratoire classe supérieure, CHU de Poitiers, demeurant à SAINT-BENOIT.
- **Madame GORIN Francette née DUPONT**  
ASH Qualifié CN, CHU de Poitiers, demeurant à CHERVES.
- **Madame GRIGNARD Patricia née REBIERE**  
Auxiliaire de soins principal 2ème classe, CCAS POITIERS, demeurant à BIARD.
- **Monsieur GROLLIER Philippe**  
Adjoint technique principal de 1ère classe, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à MIGNALOUX-BEAUVOIR.
- **Madame GUILBAULT Nathalie**  
Auxiliaire de soins principal 1ère classe, CCAS POITIERS, demeurant à FONTAINE-LE-COMTE.



- **Madame GUINOT Sylvie**  
Coordinateur, CHU de Poitiers, demeurant à VIVONNE.
- **Madame HILAIRET Michèle née THOMAS**  
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles, MAIRIE DE POITIERS, demeurant à POITIERS.
- **Madame ICHOUTINE Lolita**  
Assistante médico administrative Classe supérieure, CHU de Poitiers, demeurant à LA VILLEDIEU-DU-CLAIN.
- **Madame JUTARD Laurence née LAFOSSE**  
Assistante médico administrative Classe supérieure, CHU de Poitiers, demeurant à POITIERS.
- **Monsieur KRISMANN Stéphane**  
Adjoint technique principal de 2ème classe, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à POITIERS.
- **Monsieur LACOSTE Pascal**  
Agent technique territorial, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à POITIERS.
- **Madame LANDRODIE Cécile née JOBARD**  
Adjoint administratif principal 2ème classe, MAIRIE DE POITIERS, demeurant à POITIERS.
- **Madame LARCHER Loetitia née LHOMMAIS**  
Aide soignante principale, CHU de Poitiers, demeurant à LUSIGNAN.
- **Madame LAZARO Josiane née BOSSEBOEUF**  
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles, MAIRIE DE POITIERS, demeurant à NEUVILLE-DE-POITOU.
- **Madame LEBEAU Frédérique née BERTHON**  
Rédacteur, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à CHASSENEUIL-DU-POITOU.
- **Madame LORTHOLARY Catherine née AUGER**  
Infirmier de bloc opératoire - classe supérieure, CHU de Poitiers, demeurant à CISSE.
- **Madame LURET Marie-Christine**  
Adjoint technique principal 1ère classe, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à CELLE-LEVESCAULT.
- **Madame MAGNAN Magalie née HILERET**  
Ouvrier principal 2ème classe, CHU de Poitiers, demeurant à POITIERS.
- **Madame MALFROID Pascaline**  
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe, RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE, demeurant à SAINT-GAUDENT.
- **Madame MARIVINGT-HOUDE Isabelle née MARIVINGT**  
Infirmière classe supérieure, CHU de Poitiers, demeurant à POITIERS.
- **Monsieur MARTIN Bernard**  
Adjoint technique principal 1ère classe, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à MIGNALOUX-BEAUVOIR.
- **Monsieur MIE Franck**  
Aide soignant, CHU de Poitiers, demeurant à NEUVILLE-DE-POITOU.
- **Madame MIGNEROT Michèle née SEGARRA**  
cadre de santé de 1ère classe, CCAS POITIERS, demeurant à CISSE.
- **Madame MINAULT Nathalie née VANAQUER**  
Infirmière classe supérieure, CHU de Poitiers, demeurant à FLEURE.



- **Monsieur MOLE Yann**  
Technicien principal de 1ère classe, CA GRAND CHATELLERAULT, demeurant à CHATELLERAULT.
- **Monsieur MORICHEAU Serge**  
Adjoint technique principal de 2ème classe, MAIRIE DE POITIERS, demeurant à POITIERS.
- **Madame MORICHON Sophie née VASLET**  
Assistante médico administrative Classe supérieure, CHU de Poitiers, demeurant à MAZEROLLES.
- **Monsieur MORISSON Didier**  
Adjoint technique principal de 1ère classe, MAIRIE DE POITIERS, demeurant à LA VILLEDIEU-DU-CLAIN.
- **Madame NEVEU Catherine née MESNIER**  
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles, MAIRIE DE POITIERS, demeurant à BUXEROLLES.
- **Madame ORSERO Myriam née DUDOIGNON**  
Rédacteur, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à POITIERS.
- **Monsieur PAPIN Pierre**  
Rédacteur, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à BIGNOUX.
- **Madame PASQUIER Marie-Claire née AUGRIS**  
Ingénieur en chef informatique, CHU de Poitiers, demeurant à NOUAILLE-MAUPERTUIS.
- **Madame PELLETIER Jocelyne née LANDET**  
Manipulateur électro-radio classe supérieure, CHU de Poitiers, demeurant à VILLIERS.
- **Monsieur PETIT Johnny**  
Agent de maîtrise principal, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à SAINT-BENOIT.
- **Madame PIERRE Maryline née PAPOT**  
Infirmière classe supérieure, CHU de Poitiers, demeurant à VIVONNE.
- **Madame PIGNON Nicole**  
Adjoint administratif principal 1ère classe, MAIRIE DE POITIERS, demeurant à POITIERS.
- **Monsieur PINZAUTI Bruno**  
Directeur, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à ROCHES-PREMARIE-ANDILLE.
- **Monsieur PITAUD Jean-Michel**  
Manipulateur électro-radio classe supérieure, CHU de Poitiers, demeurant à ROCHES-PREMARIE-ANDILLE.
- **Monsieur POINSONNET Pascal**  
Technicien principal de 1ère classe, MAIRIE DE POITIERS, demeurant à SMARVES.
- **Madame PORTRON Brigitte**  
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe, RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE, demeurant à POITIERS.
- **Monsieur RABIS Gérard**  
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe, RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE, demeurant à ROCHES-PREMARIE-ANDILLE.
- **Monsieur RATAJCZAK Olivier**  
Conducteur ambulancier, CHU de Poitiers, demeurant à LAVOUX.
- **Madame REAUD Marie-Claude née JALLADEAU**  
Agent social principal de 1ère classe, CCAS POITIERS, demeurant à POITIERS.

- **Madame REST Isabelle**

Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à POITIERS.

- **Madame ROUSSEAU Françoise**

Aide soignante principale, CHU de Poitiers, demeurant à ITEUIL.

- **Monsieur SAUVAGET Philippe**

Ouvrier principal 2ème classe, CHU de Poitiers, demeurant à BIGNOUX.

- **Madame SAUVION Sylvie**

Infirmière classe supérieure, CHU de Poitiers, demeurant à SAINT-BENOIT.

- **Madame SAUZET Caroline née BORDIER**

Infirmière classe supérieure, CHU de Poitiers, demeurant à NIEUIL-L'ESPOIR.

- **Madame THEVENET Isabelle**

Infirmière classe supérieure, CHU de Poitiers, demeurant à ASLONNES.

- **Madame THOUVENIN Valérie**

Auxiliaire de soins principal 1ère classe, CCAS POITIERS, demeurant à ITEUIL.

- **Monsieur VAUCELLE Jean-Claude**

Ouvrier principal 2ème classe, CHU de Poitiers, demeurant à LIGUGE.

- **Madame VAULT-DESCHAMPS Corinne née FRAPPIER**

Infirmière SG - Grade 2, CHU de Poitiers, demeurant à MIGNALOUX-BEAUVOIR.

- **Madame VAUZELLE Chantal**

Infirmière SG - Grade 2, CHU de Poitiers, demeurant à POITIERS.

- **Madame VERGEZ Anne-Sylvie née AUDOUIN**

Adjoint technique principal 1ère classe, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à MIGNE-AUXANCES.

- **Madame VILLAIN Christine**

Infirmière classe supérieure, CHU de Poitiers, demeurant à POUILLE.

- **Madame VILLAIN Laurence née RENAUDON**

Attaché territorial, RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE, demeurant à SAINT-MARTIN-LA-PALLU.

- **Madame VILNEUVE Gladys**

Aide soignante, CHU de Poitiers, demeurant à COUHE.

- **Madame WISNIOWSKI Christine**

Infirmière SG - Grade 2, CHU de Poitiers, demeurant à MONTAMISE.

- **Madame YOUSFI Farida**

Aide soignante, CHU de Poitiers, demeurant à SAINT-GEORGES-LES-BAILLARGEAUX.

**Article 3** : la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale **OR** est décernée à titre posthume à :

- **Monsieur BOISSEAU Jean-Philippe**

Adjoint technique territorial principal de 1ère classe, MAIRIE DE POITIERS, demeurant à POITIERS.

**Article 4** : la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale **OR** est décernée à :

- **Monsieur AUCHER Jérôme**

Technicien de laboratoire classe supérieure, CHU de Poitiers, demeurant à SAINT-BENOIT.

- **Monsieur BAINVEL Bruno**  
Infirmier classe supérieure, CHU de Poitiers, demeurant à MIGNALOUX-BEAUVOIR.
- **Monsieur BARRAUD Olivier**  
Agent de maîtrise principal, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à POITIERS.
- **Monsieur BAUMGAERTNER Claude**  
Adjoint technique principal 1ère classe, MAIRIE DE POITIERS, demeurant à VOUNEUIL-SOUS-BIARD.
- **Monsieur BENAÏSSA Thierry**  
Adjoint technique principal 1ère classe, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à LEIGNE-LES-BOIS.
- **Madame BERQUIN Françoise**  
Auxiliaire de soins principal 1ère classe, CCAS POITIERS, demeurant à BONNES.
- **Madame BERTHELEMY Isabelle née DUBOIS**  
Ouvrier principal 2ème classe, CHU de Poitiers, demeurant à QUINCAY.
- **Monsieur BERTRAND Jean-Claude**  
Adjoint administratif principal 2ème classe, MAIRIE DE POITIERS, demeurant à POITIERS.
- **Madame BERTRET Marie-Lise**  
Adjoint administratif principal 2ème classe, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à ANCHE.
- **Madame BLANCHARD Claudine née RANGER**  
Aide soignant principal, CHU de Poitiers, demeurant à BEAUMONT.
- **Madame BOESPFLUG Nadine née NOUHAUD**  
Assistant conservation principal 1ère classe, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à BUXEROLLES.
- **Madame BONNEAU-TABUTEAU Armelle née BONNEAU**  
Infirmière cadre santé, CHU de Poitiers, demeurant à SAVIGNY-LEVESCAULT.
- **Madame BOUQUET Catherine née COLIN**  
ASH Qualifié CN, CHU de Poitiers, demeurant à ASLONNES.
- **Monsieur BOZIER Frédéric**  
Ouvrier principal 1ère classe, CHU de Poitiers, demeurant à MIGNALOUX-BEAUVOIR.
- **Madame CAMPIN Marie-Claude née TANGUY**  
Aide soignant principal, CHU de Poitiers, demeurant à POITIERS.
- **Monsieur CHAMBON Jean-Luc**  
Infirmier classe supérieure, CHU de Poitiers, demeurant à SAINT-BENOIT.
- **Madame CHARTIER Dominique née CHAMBET**  
IADE Cadre de Santé, CHU de Poitiers, demeurant à SAULGE.
- **Madame CORNUAU Annie**  
Rédacteur principal de 1ère classe, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à POITIERS.
- **Monsieur COUSIN Eric**  
Ouvrier principal 2ème classe, CHU de Poitiers, demeurant à LIGUGE.
- **Madame CROCQ Corine**  
Assistante médico administrative classe exceptionnelle, CHU de Poitiers, demeurant à POITIERS.
- **Madame DAVID Patricia**  
Adjoint administratif principal 1ère classe, CHU de Poitiers, demeurant à VOUNEUIL-SOUS-BIARD.

- **Monsieur DEBIAIS Pascal**  
Ouvrier principal 2ème classe, CHU de Poitiers, demeurant à CRAON.
- **Monsieur DELAFOND Jimmy**  
Ouvrier principal 2ème classe, CHU de Poitiers, demeurant à NOUAILLE-MAUPERTUIS.
- **Madame DUMUREAU Nadia née BACHELIER**  
Aide soignant, CHU de Poitiers, demeurant à ITEUIL.
- **Madame FRANCOIS Dominique**  
Infirmière SG - Grade 2, CHU de Poitiers, demeurant à QUINCAY.
- **Madame GADREAU Marylène née BRUNET**  
Technicien de laboratoire classe supérieure, CHU de Poitiers, demeurant à ROUILLE.
- **Madame GENTILLEAU Evelyne née ALEXANDRE**  
Adjoint administratif principal 1ère classe, MAIRIE DE POITIERS, demeurant à SAINT-BENOIT.
- **Madame GIRARD Véronique née TALBART**  
Adjoint technique principal 1ère classe, MAIRIE DE POITIERS, demeurant à SAVIGNY-LEVESCAULT.
- **Monsieur GORAN Bernius**  
Adjoint administratif principal 2ème classe, MAIRIE DE POITIERS, demeurant à BUXEROLLES.
- **Madame GROSPEAUD Marie-Christine née TROMAS**  
Assistante médico administrative Classe supérieure, CHU de Poitiers, demeurant à POITIERS.
- **Monsieur GUYOT Philippe**  
Aide soignant, CHU de Poitiers, demeurant à MIGNE-AUXANCES.
- **Madame HANELA Muriel**  
Assistant enseignement artistique principal 1ère classe, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à POITIERS.
- **Monsieur HUET Franck**  
Aide soignant, CHU de Poitiers, demeurant à LIGUGE.
- **Madame IAECK FRANCOISE née SENECHAUD**  
Aide soignante principale, CHU de Poitiers, demeurant à POITIERS.
- **Madame JEGOU Anne-Lise**  
Infirmière classe supérieure, CHU de Poitiers, demeurant à POITIERS.
- **Madame JOLLIVET Maryse née FAINEANT**  
Attaché, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à INGRANDES.
- **Monsieur KUMAR Philippe**  
Technicien principal de 1ère classe, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à SEVRES-ANXAUMONT.
- **Madame LAMARRE Brigitte née JOSE**  
Assistante médico administrative Classe normale, CHU de Poitiers, demeurant à POITIERS.
- **Monsieur LE FLEM Claude**  
Attaché, MAIRIE DE POITIERS, demeurant à TERCE.
- **Madame LEGER Chantal née PONSOLLE**  
Infirmière cadre santé, CHU de Poitiers, demeurant à POITIERS.
- **Monsieur MALVE Eric**  
ASH Qualifié CN, CHU de Poitiers, demeurant à VOUILLE.



- **Monsieur MARTINEAU Gilles**  
Aide soignant, CHU de Poitiers, demeurant à SAINT-GEORGES-LES-BAILLARGEAUX.
- **Madame MARTINEAU Marie-Thérèse née DEMAZEAU**  
Aide soignante, CHU de Poitiers, demeurant à LIGUGE.
- **Madame MAURAU Josseline née CARDENAS**  
Technicien de laboratoire classe supérieure, CHU de Poitiers, demeurant à MIGNALOUX-BEAUVOIR.
- **Madame MESMIN Danièle née PETITFILS**  
Auxiliaire de puériculture principale de 1ère classe, CCAS POITIERS, demeurant à BUXEROLLES.
- **Monsieur METAIS Denis**  
Adjoint technique principal 1ère classe, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à POITIERS.
- **Madame MICHEL Florence**  
Adjoint administratif principal 2ème classe, MAIRIE DE POITIERS, demeurant à POITIERS.
- **Madame MICHONNEAU Nathalie née VERGNAUD**  
Infirmière classe supérieure, CHU de Poitiers, demeurant à LIGUGE.
- **Madame MILON Corinne**  
Infirmière cadre supérieur santé, CHU de Poitiers, demeurant à BONNEUIL-MATOURS.
- **Madame MONFORT Christiane née DELOUZILLIERE**  
Aide soignante, CHU de Poitiers, demeurant à POITIERS.
- **Madame PELLETIER Martine née BONNIN**  
Assistant conservation principal 1ère classe, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à MONTAMISE.
- **Madame PETIT Christine née MONTHIER**  
Infirmière SG - Grade 2, CHU de Poitiers, demeurant à AVANTON.
- **Madame PIERRET Marie-Christine née RENOUX**  
Ouvrier principal 2ème classe, CHU de Poitiers, demeurant à CISSE.
- **Madame PIRODEAU Béatrice**  
Infirmière classe supérieure, CHU de Poitiers, demeurant à SMARVES.
- **Madame PLUCIENNIK Corinne**  
Auxiliaire de soins principal 1ère classe, CCAS POITIERS, demeurant à POITIERS.
- **Monsieur POTREL Alain**  
Technicien supérieur hospitalier de 2ème classe, CHU de Poitiers, demeurant à SEVRES-ANXAUMONT.
- **Madame POUGET Dolorès née BREGOUIN**  
Aide soignant, CHU de Poitiers, demeurant à MIGNE-AUXANCES.
- **Madame PY Corinne**  
Assistante médico administrative classe exceptionnelle, CHU de Poitiers, demeurant à ROCHES-  
PREMARIE-ANDILLE.
- **Madame QUIOT Edwige née VAUCELLE**  
Adjoint administratif principal 2ème classe, CHU de Poitiers, demeurant à SAINT-JULIEN-L'ARS.
- **Madame RAMBAUD Christine née NERISSON**  
Infirmier en soins généraux hors classe, CCAS POITIERS, demeurant à NIEUIL-L'ESPOIR.
- **Madame RAVAUD Evelyne**  
Aide soignant principal, CHU de Poitiers, demeurant à LA VILLEDIEU-DU-CLAIN.

- **Monsieur REDON Christophe**  
Technicien supérieur hospitalier de 2ème classe, CHU de Poitiers, demeurant à CISSE.
- **Monsieur RIVIERE Frédéric**  
Technicien hospitalier, CHU de Poitiers, demeurant à VERRIERES.
- **Monsieur ROGEON Pascal**  
Agent de maîtrise, CHU de Poitiers, demeurant à SAVIGNY-LEVESCAULT.
- **Madame ROUSSEAU Nadine**  
Aide soignant, CHU de Poitiers, demeurant à JAZENEUIL.
- **Monsieur SERVANTON Pascal**  
Ingénieur hospitalier principal, CHU de Poitiers, demeurant à MIGNALOUX-BEAUVOIR.
- **Madame THIBAUT Brigitte née GUIBOINE**  
Bibliothécaire, Grand Poitiers Communauté Urbaine, demeurant à POITIERS.
- **Madame THIRY Catherine née DAUDE**  
Aide soignant principal, CHU de Poitiers, demeurant à VALDIVIENNE.
- **Monsieur TRIANNEAU Christian**  
Infirmier cadre santé, CHU de Poitiers, demeurant à NOUAILLE-MAUPERTUIS.
- **Madame VIGUIER Françoise née ROCHE**  
Adjoint administratif principal 2ème classe, CHU de Poitiers, demeurant à NOUAILLE-MAUPERTUIS.

Article 4 : Monsieur le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

POITIERS, le 31/01/2019

La Préfète



Isabelle DILHAC

PREFECTURE de la VIENNE

86-2019-02-01-010

Arrêté N° 2019-DRHM-02 portant composition du comité  
d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)  
de la préfecture de la Vienne



## PRÉFÈTE DE LA VIENNE

Préfecture de la Vienne  
Secrétariat Général  
Direction des ressources humaines et des moyens  
Bureau des ressources humaines, du dialogue et de  
l'action sociale

**ARRÊTÉ N° 2019-DRHM-02**  
**en date du 1<sup>er</sup> février 2019**  
**portant composition du comité d'hygiène, de**  
**sécurité et des conditions de travail de la**  
**préfecture de la Vienne**

-----  
**La Préfète de la Vienne,**  
**Officier de la légion d'Honneur,**  
**Officier de l'Ordre National du Mérite**

**VU** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 juillet 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique ;

**VU** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**VU** l'arrêté du 21 juillet 2014 portant création du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de service déconcentré dans certains services déconcentrés du ministère de l'intérieur ;

**VU** l'arrêté du 6 juin 2018 portant composition du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la préfecture de la Vienne ;

**VU** le résultat des élections professionnelles pour la désignation des représentants du personnel au Comité technique de proximité ;

**VU** les propositions des sections syndicales FO et CGT représentatives à l'issue des élections professionnelles du 6 décembre 2018 ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture,

### ARRÊTE

#### Article 1<sup>er</sup>

Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la préfecture de la Vienne est composé comme suit :

a) Représentants de l'administration :

- le préfet, président ;
- le secrétaire général de la préfecture ;



b) Représentants du personnel :

Les membres titulaires et suppléants sont désignés par les organisations syndicales proportionnellement au nombre de voix obtenues lors de l'élection des représentants du personnel au comité technique correspondant.

Le nombre de représentants du personnel est fixé à 6 membres titulaires et 6 membres suppléants :

	Membres titulaires	Membres suppléants
Section syndicale FO	Mme Ingrid MEMETEAU Mme Angélique SAUVAIRE M. Jean-Bernard GOURDEAU Mme Athénaïs MAXIME Mme Nathalie MASSÉ	Mme Isabelle COURTIN M. Jean-Charles CERCLET M. Éric BERGEON Mme Sylvie COGNY Mme Isabelle ROUSSON-TENEVOT
Section syndicale CGT	M. Stéphane BOUCHERON	M. Didier PLA

c) Le médecin de prévention

d) Les assistants et conseillers de prévention

e) Les inspecteurs santé et sécurité au travail

Le préfet de la Vienne est assisté, en tant que de besoin, par les membres de l'administration exerçant des fonctions de responsabilité et concernés par des questions soumises à l'avis du comité.

## Article 2

La préfète du département de la Vienne est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Vienne.

Fait à Poitiers, le 1<sup>er</sup> février 2019

La préfète,



Isabelle DILHAC

PREFECTURE de la VIENNE

86-2019-02-04-001

Arrêté n° 2019-SG-DCPPAT-005 portant modification de  
la composition de la commission de surendettement des  
particuliers



PRÉFÈTE DE LA VIENNE

Préfecture de la Vienne  
Secrétariat général  
Direction de la coordination des politiques  
publiques et de l'appui territorial  
Bureau de la coordination interministérielle

**Arrêté n° 2019-SG-DCPPAT- 005  
en date du 4 février 2019**

**Portant modification de la composition de la commission de surendettement  
des particuliers**

La préfète de la Vienne,  
Officier de la Légion d'honneur  
Officier de l'Ordre national du mérite

**VU** le code civil ;

**VU** le code de la consommation ;

**VU** le code général des impôts ;

**VU** le livre des procédures fiscales ;

**VU** le code de procédure civile ;

**VU** la loi n° 2003-710 du 1<sup>er</sup> août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et de la rénovation urbaine ;

**VU** le décret n° 2004-180 du 24 février 2004 relatif à la procédure de traitement des situations de surendettement des particuliers et modifiant le titre III du livre III du code de la consommation ;

**VU** le décret n°2006-665 du 7 juin 2006 relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition de diverses commissions administratives ;

**VU** le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

**VU** le décret n° 2010-1304 du 29 octobre 2010 relatif aux procédures de traitement des situations de surendettement des particuliers ;

**VU** le décret n°2014-190 du 21 février 2014 relatif aux procédures de traitement des situations de surendettement des particuliers ;

**VU** le décret du 18 décembre 2015 adaptant les services déconcentrés à la direction générale des finances publiques à la réforme territoriale entrant en vigueur au 1er janvier 2016 ;

**VU** le décret du 6 juin 2016 nommant Monsieur Gérard PERRIN, administrateur général des finances publiques de 1<sup>ère</sup> classe, directeur départemental des finances publiques de la Vienne ;

**VU** le décret du 9 août 2017 du président de la République portant nomination de Madame Isabelle DILHAC, préfète de la Vienne ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 90-BOA-04 du 14 mars 1990 portant constitution de la commission départementale d'examen des situations de surendettement des particuliers et des familles ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 2018-SG-DCPPAT-046 en date du 21 novembre 2018 portant modification de la composition de la commission de surendettement des particuliers ;

**VU** la circulaire n° 3.558/SG du premier ministre en date du 21 février 1990 relative à la mise en place et au fonctionnement des commissions départementales d'examen des situations de surendettement des particuliers et des familles ;

**VU** la circulaire du 24 mars 1999 relative à la procédure de traitement des situations de surendettement des particuliers prise en application du titre III du livre III du code de la consommation ;

**VU** la circulaire du 12 mars 2004 relative à la procédure de traitement des situations de surendettement des particuliers ;

**CONSIDÉRANT**, au titre de la représentation du directeur départemental des finances publiques de la Vienne, le remplacement de Monsieur Philippe LE BRIS, administrateur des finances publiques, responsable du pôle gestion publique, par Monsieur Eric DERNE, administrateur des finances publiques, responsable du pôle animation du réseau-contrôle ;

**SUR** proposition du secrétaire général de la préfecture de la Vienne ;

## **ARRETE**

**Article 1** : La commission départementale de surendettement des particuliers est composée comme suit :

**a) la préfète de la Vienne, présidente**, ou son délégué, le sous-préfet de Châtelleraut

**b) le directeur départemental des finances publiques de la Vienne**

- **Monsieur Gérard PERRIN**, administrateur général des finances publiques de 1<sup>ère</sup> classe

Ou son délégué nommément désigné :

- **Monsieur Eric DERNE**, administrateur des finances publiques, responsable du pôle animation du réseau-contrôle à la direction départementale des finances publiques de la Vienne.

En cas d'empêchement de ce dernier, sont nommés en tant que représentants du délégué :

- **Madame Nathalie VIAULT**, administratrice des finances publiques adjointe, responsable de la division des collectivités locales et de l'action économique à la direction départementale des finances publiques de la Vienne ;

- **Madame Marie-Geneviève LACOSTE**, inspectrice divisionnaire, division des collectivités locales et de l'action économique à la direction départementale des finances publiques de la Vienne.

**c) le directeur départemental de la Banque de France**, ou son représentant

**d) le représentant des établissements de crédits et des entreprises d'investissement**

- **Madame Christine GRI**, chef de service recouvrement au Crédit Agricole Mutuel Touraine et du Poitou, titulaire ;

Ou sa suppléante :

- **Madame Patricia CHALLET**, responsable contentieux et surendettement à la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes.

**e) le représentant des associations familiales ou de consommateurs**

- **Madame Dany COURTAUD**, représentant l'union départementale des associations familiales (UDAF), titulaire ;

Ou son suppléant :

- **Monsieur André VIGNER**, représentant la confédération syndicale des familles.

**f) un conseiller juridique**

- **Madame Chantal SIMONET**, magistrat retraité, titulaire ;

Ou son suppléant :

- **Monsieur Jean-Marie BILLOUIN**, retraité, licencié en droit.

**g) un conseiller en économie sociale et familiale**

- **Madame Emilie ARTES**, conseillère en économie sociale et familiale, titulaire ;

Ou son suppléant :

- **Monsieur David MASSON-BOUJU**, conseiller en économie sociale et familiale.

**Article 2** : Le secrétariat de la commission est assuré par le directeur départemental de la Banque de France.

**Article 3** : Sont désignés pour une durée de deux ans renouvelables :

- le représentant des établissements de crédits et des entreprises d'investissement, et le représentant des associations familiales ou de consommateurs ainsi que leurs suppléants ;
- le conseiller juridique et le conseiller en économie sociale et familiale ainsi que leurs suppléants.

**Article 4** : Les dispositions de l'arrêté n° 2018-SG-DCPPAT-046 en date du 21 novembre 2018 sont abrogées.

**Article 5** : Le secrétaire général de la préfecture de la Vienne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

La préfète,



Isabelle DILHAC